

ÉTAT DES LIEUX

DE LA LIBRAIRIE INDÉPENDANTE EN LIMOUSIN

SYNTHÈSE

Cet état des lieux est d'abord l'occasion pour le Centre régional du livre en Limousin et ses tutelles (Conseil régional et DRAC du Limousin) de mieux connaître la librairie indépendante¹ en Limousin, de mesurer les difficultés auxquelles les libraires sont confrontés et de faire émerger des besoins ou des projets communs à l'ensemble de la profession. Le choix s'est donc porté sur une visite systématique sur le lieu de vente plutôt que sur l'envoi d'un questionnaire.

Notre souhait était d'abord de faire le point sur le cercle des libraires dont l'activité principale est la vente de livres neufs (24 points de vente). Nous avons ensuite élargi notre cercle aux librairies, papeteries et maisons de presse afin de couvrir dans la mesure du possible l'ensemble du territoire limousin et notamment les zones rurales à faible zone de chalandise. Notre choix s'est porté sur des librairies proposant toutefois une offre de livres conséquente (au moins 1 000 titres différents) et étant susceptibles d'offrir un minimum de conseil à leur clientèle.

Cette synthèse porte sur 40 librairies indépendantes de notre région, avec 13 points de vente en Corrèze, 9 en Creuse et 18 en Haute-Vienne, réparties sur 27 communes du Limousin (voir carte page suivante).



Centre régional du livre en Limousin
13, boulevard Victor-Hugo, 87000 Limoges
Tél. 05 55 77 47 49, www.crl-limousin.org
Mars 2009

¹Nous avons considéré comme librairie indépendante toute librairie dont le dirigeant est l'actionnaire principal de son magasin, et par extension, toute librairie dont le gérant possède une totale liberté dans le choix de son assortiment. Pour le Syndicat de la librairie française (SLF) : « L'indépendance est la liberté que possède le dirigeant de librairie de consacrer une partie raisonnable de ce qui pourrait être la marge bénéficiaire nette de son entreprise, à financer : la part de rotation lente du stock qui constitue son fonds de référence, et du personnel en nombre suffisant capable de choisir et de conseiller ».

Répartition géographique en Limousin des quarante librairies visitées

+ de 50 % de chiffre d'affaires en vente de livres neufs :

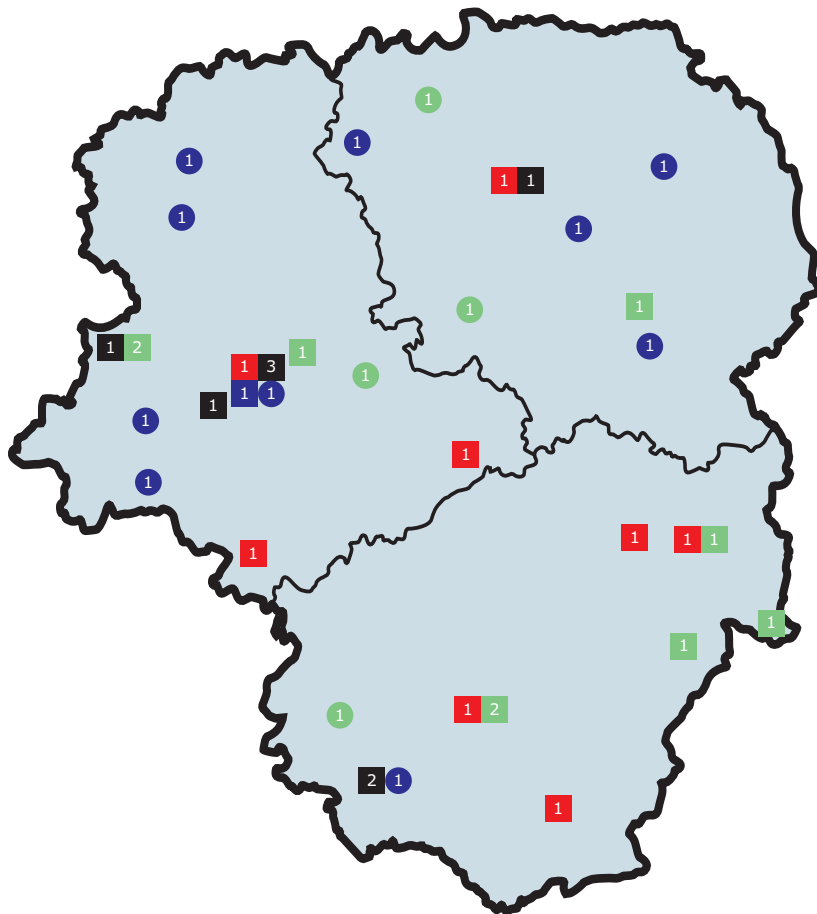
- Librairies générales.
- Librairies spécialisées.
- Librairies-papeteries.
- Librairies-papeteries-presse et autres produits.

- de 50 % de chiffre d'affaires en vente de livres neufs :

- Librairies-papeteries.
- Librairies-papeteries-presse et autres produits.

Nombre de types d'établissement par commune :

1 2 3



Le contexte économique de la librairie en Limousin : de profonds bouleversements depuis le début des années 2000

Les grandes surfaces culturelles ont fait leur apparition dans la région avec l'ouverture d'un Cultura à Brive, d'une FNAC à Limoges et de trois espaces culturels Leclerc (Limoges, Tulle et Guéret).

La modernisation du parc de supermarchés dans les villes moyennes s'est accompagnée de l'ouverture de rayons livres/multimédias (Intermarché, Super U, Carrefour market...).

Le livre a fait son apparition dans des lieux de vente habituellement non dévolus au livre, comme les grandes surfaces spécialisées de jardinage, de sport, de décoration ou de bricolage. Sur cette question de la diversification des canaux de vente, on peut se reporter à l'étude menée par la DRAC du Limousin en 2002 sur *Les Points de vente du livre dans l'agglomération de Limoges*, qui comptabilisait 82 points de vente de livres.

Dans les trois dernières années, on a vu se développer deux nouveaux canaux de ventes de livres : les ventes par Internet, d'une part, qui représentent désormais au niveau national 7% du chiffre d'affaires, et les ventes de livres dans les agences postales.

Enfin, les deux plus importantes librairies de notre région (Anecdotes à Limoges et Les 3 épis à Brive) ont été rachetées par Chapitre.com, filiale du groupe de communication allemand Bertelsmann. L'activité de grossiste en livres des 3 épis qui bénéficiait à près de 400 points de vente, dont une centaine en Limousin, a ainsi cessé brutalement.

Un soutien important du ministère de la Culture et de la Communication au réseau de librairies indépendantes

Le soutien de l'État à la librairie indépendante est ancien, son acte essentiel étant le vote de la loi du 10 août 1981 sur le prix unique du livre. Le ministère de la Culture et de la Communication a confié en 2006 à Sophie Barluet la mission de consulter plus de 200 professionnels du livre. Le rapport qu'elle a remis en 2007, intitulé *Livre 2010 : Pour que vive la politique du livre*, insistait sur le soutien nécessaire à apporter à la librairie indépendante, garante d'une offre diversifiée et de qualité de livres sur tout le territoire. Le ministère a ainsi confié au Centre national du livre (CNL) le rôle d'accentuer son soutien aux libraires qui défendent les ouvrages de fonds et à rotation lente, qui mettent à la disposition de leur clientèle un personnel qualifié et justement rémunéré, et qui mettent en place des animations permettant de faire vivre et de faire mieux connaître des ouvrages a priori non attendus par les lecteurs. En 2008, le CNL a créé une nouvelle aide aux libraires indépendants (le dispositif VAL) pour la mise en valeur des ouvrages de fonds. Ce dispositif a bénéficié à cinq libraires de notre région pour un total de 30 000€ de subventions. 2009 signe la naissance du label LIR (Librairies indépendantes de référence), décerné aux libraires les plus actifs au service de la diffusion du livre.

Par ailleurs, au niveau déconcentré, les DRAC disposent de crédits pour accompagner certains projets individuels ou collectifs des librairies indépendantes. En liaison avec le secrétariat

d'État au Commerce et à l'Artisanat, le ministère de la Culture et de la Communication apporte sa contribution au titre du FISAC, pour soutenir la création ou le développement des commerces culturels de centre-ville (dont les librairies).

Plusieurs initiatives de coopération entre les libraires indépendants

Les libraires indépendants de notre région ont développé de leur propre initiative des structures de coopération leur permettant de travailler ensemble. À Brive, il s'agit d'améliorer la commercialisation des ouvrages au moment de la Foire du livre (Groupement d'intérêt économique — GIE — des libraires de Brive). Désireux d'optimiser la commercialisation des ouvrages au moment de la manifestation Lire à Limoges, mais aussi de défendre ensemble les valeurs de la librairie indépendante, l'association Encre vive réunit sept libraires de Limoges. Au niveau régional, les libraires se sont regroupés pour mutualiser le transport des ouvrages (GIE LAGSO — Librairies associés du Grand Sud-Ouest). Enfin, les libraires de livres anciens de la région travaillent ensemble au sein de l'association Art et collection pour l'organisation d'un marché du livre ancien chaque mois à Limoges et du Salon annuel du livre ancien.

Un tissu de librairies plutôt bien réparti : situation, emploi et chiffre d'affaires

La librairie est principalement un commerce présent dans les villes de plus de 5 000 habitants (65% de notre échantillon). Les villes de Limoges, Guéret, Tulle, Saint-Junien, Brive

et Ussel sont les mieux dotées en commerces de livres. On peut remarquer que **la ville de Tulle est la seule à posséder trois grandes librairies indépendantes**, alors qu'il n'y en a plus à Brive, par exemple. Parmi les quarante librairies visitées, seules sept sont situées dans des communes de moins de 2 000 habitants. La particularité de ces sept points de vente est qu'ils proposent des livres à la vente en plus de nombreux autres produits (presse, tabac, papeterie, cadeaux, Française des jeux, articles de pêche...). **La totalité des librairies visitées est située en centre-ville.**

Les libraires sont soit installés de longue date dans la commune (35% sont ouverts depuis plus de quinze ans), soit sont arrivés récemment à l'occasion d'une création ou d'une reprise de magasin (40% de libraires installés depuis moins de cinq ans). La surface de vente du magasin est de 100m² en moyenne, ce qui est supérieur à la moyenne nationale des librairies de ce niveau² (c'est-à-dire réalisant en chiffre d'affaires moyen inférieur à 300 000 €/an). La modération du prix des baux commerciaux dans les villes du Limousin et le fait que plus du tiers des libraires sont propriétaires des murs de la boutique peuvent en partie expliquer ce phénomène.

Ces quarante librairies indépendantes réalisent un chiffre d'affaires annuel moyen de 18 millions d'euros, soit 448 000 € par librairie, dont 218 000 € en vente de livres neufs. On note une très

²Données extraites de *Situation économique de la librairie indépendante*, édité par le Syndicat national de l'édition, le Syndicat de la librairie française et la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture, mars 2007.

grande disparité entre les libraires au niveau du chiffre d'affaires. En effet, si 30% des commerces réalisent un chiffre de vente de livres inférieur à 50 000€ par an, les plus grosses librairies dépassent le million, voire les deux millions d'euros de chiffre d'affaires annuel. En terme d'emplois, les 40 librairies totalisent 102 ETP (équivalents temps plein), soit une moyenne de 2,55 ETP par établissement. On peut remarquer que 40% des libraires travaillent seuls.

Les librairies se répartissent à peu près équitablement entre quatre types de magasin : neuf librairies générales, douze librairies-papeteries, huit librairies spécialisées (jeunesse, BD ou librairie chrétienne) et onze librairies-papeteries-presse (*voir carte*).

Des conditions d'approvisionnement et des relations avec les fournisseurs nationaux globalement peu satisfaisantes

Il convient ici de différencier les librairies qui se servent principalement chez les cinq « gros » diffuseurs/distributeurs (Hachette, Interforum, Volumen, Union Distribution et la Sodis), soit 72% des libraires visités, et ceux qui se fournissent en livres principalement auprès de grossistes.

Ces derniers (onze magasins visités) sont plutôt des petits points de vente (chiffre d'affaires inférieur à 70 000€) pour lesquels la vente de livres ne constitue qu'une partie de leur activité commerciale. Ils sont représentatifs de ces dizaines de maisons de presse disséminées dans les zones rurales de notre région, et qui ont pâti de l'arrêt en 2007 de l'activité de grossiste

de la librairie Les 3 épis. La plupart de ces points de vente (neuf) se sont tournés vers le grossiste toulousain Le Comptoir du livre ou le girondin Charpentier/Sobodi (deux libraires) pour s'approvisionner. Le principe de ces grossistes est de proposer régulièrement des nouveautés aux points de vente, en fonction d'un assortiment choisi parmi les meilleures ventes du moment. Ce système permet également aux points de vente de répondre aux commandes à l'unité de la clientèle. L'inconvénient de ce système est que la remise sur prix de vente public hors taxe (la marge) consentie aux points de vente est faible (entre 20% et 26%). L'avantage de cette formule réside dans le fait que les frais de transport sont assez réduits (franco de port proposé par le grossiste à partir d'un certain volume d'achat) et que le taux de retours est faible (moins de 20% en moyenne).

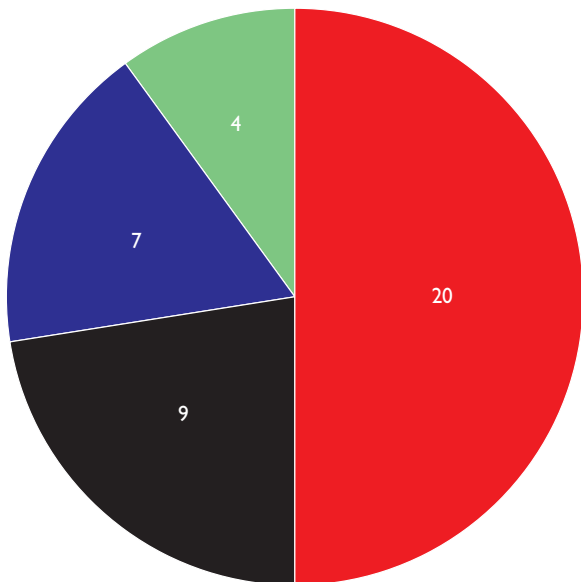
La question de la relation aux fournisseurs est beaucoup plus problématique pour les librairies générales qui se fournissent directement chez les éditeurs par le biais de grosses structures de diffusion/distribution. Victimes de l'inflation des offices³, la plupart des libraires se plaignent de recevoir trop de livres, de recevoir des ouvrages qu'ils n'ont pas commandés et dans des quantités trop importantes. Cette lourdeur toujours plus grande des offices pèse à la fois sur la quantité de travail (réception et traitement des colis), sur la trésorerie des librairies et sur les frais de transport. En effet, à l'aller

³Le système des offices est un accord entre le libraire et l'éditeur : ce dernier envoie systématiquement ses nouveautés au libraire qui a la capacité de retourner (au bout de trois mois au moins) les invendus à l'éditeur.

Répartition des librairies

en fonction de leur chiffre d'affaires

- Chiffre d'affaires inférieur à 100 000 euros (20 établissements).
- Chiffre d'affaires de 100 000 à 200 000 euros (9 établissements).
- Chiffre d'affaires de 200 000 à 400 000 euros (7 établissements).
- Chiffre d'affaires supérieur à 400 000 euros (4 établissements).



comme au retour des ouvrages, le libraire doit assumer les coûts de transport, qui ont fortement augmenté ces dernières années. Le GIE LAGSO, qui permet une mutualisation des frais de transport, n'est utilisé que par 15% des libraires que nous avons rencontrés. L'attention portée à chacun des livres est donc moins grande, le temps de présence en magasin des nouveautés est de plus en plus réduit (parfois moins de trois mois), le maintien d'un nombre important d'ouvrages de fonds devient de plus en plus difficile.

On note cependant une tendance de plusieurs libraires à refuser tout ou partie des offres des éditeurs pour se concentrer sur le travail avec les représentants ou directement sur les catalogues de nouveautés à paraître.

Les libraires spécialisés (en particulier jeunesse et BD), même s'ils se plaignent d'une hausse continue du nombre de titres publiés chaque année (en BD par exemple, le nombre de titres a été multiplié par dix en quinze ans), maintiennent des relations privilégiées avec les diffuseurs spécialisés.

De manière générale, le taux de retours moyen (23%) se situe en dessous de la moyenne nationale (27%) mais avec des écarts très importants allant de 0% de taux de retours à plus de 50% pour certains libraires. Les libraires corréziens sont très attentifs à limiter leurs retours, puisqu'ils ne retournent que 18% des ouvrages qui entrent dans leur boutique.

Le taux de remise moyen n'a pas pu être déterminé dans la mesure où chaque libraire négocie un taux de remise différent avec chacun de ses fournisseurs. On peut cependant estimer que la remise moyenne est plutôt en dessous de la moyenne nationale des librairies de cette tranche de chiffre d'affaires (35%), avec des remises allant de 20% à plus de 40%.

Des relations privilégiées avec les éditeurs régionalistes du Limousin

Les libraires plébiscitent les éditeurs régionalistes (c'est-à-dire publiant des ouvrages concernant le Limousin), d'une part parce que leurs ouvrages correspondent à une demande forte de la clientèle, mais aussi parce qu'ils effectuent souvent le dépôt des ouvrages chez le libraire, ce dernier ne payant finalement que les livres qu'il vend réellement. Les publications des Éditions Lucien-Souny (soixante titres par an en moyenne) sont particulièrement appréciées des libraires et de leur clientèle. On note également une présence importante des Éditions de La Veytizou, des Ardents éditeurs, de Culture & Patrimoine en Limousin, des Monédières et de Maiade éditions.

Par contre, les éditeurs non-régionalistes du Limousin sont peu présents en librairie. Il conviendrait peut-être de créer les conditions d'une présence plus régulière en librairie des ouvrages par exemple de Fyp éditions, Solilang Rougerie, Le bruit des autres, Al Dante, PULIM, Dernier télégramme, Lo Chamin de Sent-Jaume, La main courante, Lambert-Lucas...

Littérature et régionalisme sont les genres les plus vendus

Dans les librairies générales, c'est la littérature (essentiellement le roman) qui se vend le plus devant les ouvrages régionalistes (romans de terroir, livres sur la région). Les dix libraires qui vendent principalement du régionalisme sont situés dans des communes de moins de 10 000 habitants. Cet état

des lieux permet de nuancer le discours souvent entendu selon lequel les habitants des villes liraient de la littérature générale alors que les habitants des zones rurales liraient des ouvrages régionalistes. Le régionalisme occupe bien sûr une place importante dans les ventes des libraires en zone rurale comme urbaine, mais la clientèle semble ouverte à tout type de livres indifféremment de la zone géographique. **C'est bien souvent la qualité et la diversité de l'offre de livres qui fait la différence: les libraires qui proposent de bons rayons de livres pratiques, de beaux livres, de BD ou de livres pour la jeunesse y trouvent souvent leur compte.**

Dans les librairies spécialisées pour la jeunesse (trois en Limousin), les meilleures ventes concernent les albums et les livres pour les tout-petits, avec une clientèle importante d'enseignants, de bibliothécaires, de professionnels de l'enfance, de parents et de grands-parents.

Pour les libraires spécialisés en BD (quatre visités pour ce travail), les mangas peuvent faire jeu égal au niveau du chiffre d'affaires avec la BD « traditionnelle ».

Des ventes à terme⁴ qui restent à développer

Les ventes à terme, et en particulier les marchés des différentes bibliothèques, représentent 15% du chiffre d'affaires total des libraires (soit un point de moins que la moyenne nationale de cette tranche de librairies). Si 22% des points

⁴On différencie les ventes au comptant (le client paie sur place les livres qu'il emporte) et les ventes à terme (essentiellement des commandes de collectivités comme les bibliothèques).

de vente ne font aucune vente à terme, certaines librairies font près de 50% de leur chiffre d'affaires avec des ventes aux collectivités, en particulier les librairies spécialisées pour la jeunesse.

De manière générale, les relations du libraire avec la bibliothèque et les établissements scolaires sont très variables en fonction des communes. Certains libraires ont noué des relations privilégiées avec la bibliothèque, travaillent régulièrement en partenariat avec elle et assurent une bonne partie de leur approvisionnement en livres. D'autres points de vente considèrent les bibliothèques comme des « concurrents » et prétendent que « les gens achètent moins de livres puisqu'ils les empruntent gratuitement à la bibliothèque ». Il apparaît nécessaire de réunir les conditions d'un dialogue constructif entre les libraires et les acheteurs institutionnels de livres (bibliothèques et établissements scolaires). **La loi du 18 juin 2003 relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque, qui est entrée en vigueur le 1^{er} août 2003, est en général assez mal connue des libraires, de même que l'existence de la SOFIA (Société française des intérêts des auteurs de l'écrit) qui perçoit les droits avant répartition entre auteurs et éditeurs.**

Des efforts de communication, de valorisation des ouvrages et d'animations qui peuvent s'avérer payants

Les efforts de mise en valeur des ouvrages passent avant tout par la présentation en vitrine des nouveautés (6,5 mètres linéaires de moyenne, renouvelés en moyenne

tous les quinze jours). De nombreux points de vente mettent également en avant certains ouvrages en les présentant près de la caisse. De manière générale, les libraires tentent de valoriser les ouvrages en les regroupant par genre et en privilégiant la visibilité des couvertures plutôt qu'en les présentant simplement sur les tranches. Les initiatives de fidélisation de la clientèle (cartes de fidélité, envois de catalogues) sont rares.

La plupart des librairies tentent de dynamiser leur commerce par l'organisation ou la participation à des animations.

Les séances de dédicaces en magasin restent les animations les plus fréquentes. Les libraires partenaires de fêtes, foires ou salons du livre locaux augmentent sensiblement leur chiffre d'affaires, pourvu que le salon en question attire un public suffisant. Ces ventes en dehors de la librairie peuvent représenter jusqu'au tiers du chiffre d'affaires annuel pour les libraires associés aux événements les plus importants (Foire de Brive et Lire à Limoges, mais aussi Salon du livre d'enfant d'Isle ou les fêtes du livre de Naves, Felletin, Fursac, Guéret, Saint-Martin-de-Jussac...).

Des besoins importants en informatisation

Les besoins d'équipements les plus importants concernent l'informatisation des magasins et le développement de sites Internet.

Si 75% des magasins disposent d'un ordinateur et d'une connexion ADSL, seuls 40% des libraires utilisent un logiciel

(essentiellement Librisoft et Ellipses) pour la gestion des stocks et l'analyse des ventes, ce qui signifie que plus de la moitié des libraires de la région ne connaissent pas l'état de leurs stocks et n'ont pas accès à une analyse précise de leurs ventes. Moins de 20% des libraires qui ne sont pas équipés d'un logiciel de ce type expriment un besoin fort en la matière. On estime que l'informatisation totale de la librairie est indispensable à partir d'un stock de cinq mille titres.

L'utilisation d'Internet permet aux libraires de vérifier la disponibilité des titres et le moyen de se les procurer sur Dilicom (50% des points de vente) ainsi que de consulter les catalogues des éditeurs et de passer commande directement sur ces sites⁵. Seuls quatre libraires sont abonnés à la base bibliographique Électre et à la revue professionnelle *Livres-hebdo*.

Seuls trois libraires possèdent un site Internet régulièrement mis à jour (dont deux libraires spécialisés BD) alors que deux libraires animent un blog sur leur librairie.

Plus généralement, Internet est perçu comme un outil professionnel indispensable, mais aussi comme le canal utilisé par une concurrence accrue et redoutée : celle des libraires en ligne.

Plus du quart des libraires visités, souvent ceux qui sont installés depuis plus de quinze ans, refuse tout recours à l'informatisation, arguant qu'elle nuit à la bonne connaissance des livres présents en rayon.

⁵Le nombre de références disponibles en France dépasse les 550 000 et il paraît chaque semaine plus de mille nouveaux livres.

Une envie partagée de se constituer en association régionale pour faire face à la concurrence accrue de la grande distribution

Près des deux tiers des libraires ont exprimé un intérêt pour la création d'une association régionale de libraires indépendants, mais ils ont souligné leur manque de disponibilité pour participer à des réunions régulières. C'est principalement la montée en puissance de la concurrence de la grande distribution qui amène les libraires au constat d'une nécessaire coopération entre indépendants. En effet, plus de la moitié des libraires citent comme premier concurrent de leur librairie une grande surface ou une grande surface spécialisée. En zone rurale, les libraires craignent de plus en plus la concurrence des libraires en ligne et se plaignent des ventes de livres dans les agences postales. On peut noter qu'un tiers des libraires interrogés ne se sent pas menacé par la concurrence.

Les attentes exprimées quant à la création de cette association sont de trois types :

- Les échanges sur les questions interprofessionnelles (coûts de transport, relations aux éditeurs, marchés publics...).
- Les opérations de communication (sur le prix unique du livre, sur le rôle d'un libraire indépendant) et de promotion (sacs, signets, catalogues, sites Internet...).
- Les animations mutualisées (tournées d'auteurs, prix littéraire régional).

Une association régionale pourrait également permettre d'organiser en région des formations sur les thèmes de la gestion des stocks, de la vente en ligne ou de l'amélioration des vitrines. En effet, la plupart des libraires rencontrés n'ont pas bénéficié de formation (initiale ou continue) dans le domaine de la librairie.

Conclusion

La loi sur le prix unique du livre de 1981 a permis de maintenir en Limousin comme ailleurs une offre de livres conséquente, portée par des libraires plutôt bien répartis sur le territoire régional. La forte concurrence de la grande distribution met aujourd'hui en péril les commerces les plus fragiles et va rendre difficile le maintien de ce tissu de librairies, notamment au moment de leur transmission (un tiers des libraires prendra sa retraite dans les cinq ans à venir).

Il semble indispensable pour les libraires indépendants du Limousin de se regrouper en association afin de travailler ensemble à une meilleure connaissance mutuelle et à la mise en œuvre d'actions communes.


Le Centre régional du livre (CRL) en Limousin peut jouer un rôle plus actif dans le soutien à la librairie indépendante, en particulier en permettant un dialogue interprofessionnel constructif entre les libraires et les bibliothécaires, les éditeurs mais aussi les diffuseurs ou les entreprises de transport de livres. Le CRL pourrait également soutenir des opérations de communication sur le prix unique du livre ou sur le rôle indispensable de passeur que joue le libraire.

Le CRL peut être source d'informations, notamment pour connaître les aides aux libraires (mais aussi aux auteurs et éditeurs) que vient de recenser notre fédération interrégionale du livre et de la lecture (www.fill.fr),

tant au niveau national que régional.

Le CRL doit accompagner plus vivement la réflexion des libraires et des politiques sur les mutations technologiques qui bouleversent et reconfigurent les pratiques des lecteurs, le rôle de chaque métier du livre et les relations d'interdépendance.

La prise de conscience par les pouvoirs publics de la dégradation de la rentabilité nette des librairies indépendantes a conduit plusieurs régions à mettre en place des dispositifs conjoints État-Région (comme en Aquitaine) de soutien aux libraires indépendants. Le Conseil régional du Limousin aurait toute légitimité à soutenir la librairie indépendante dont l'activité traverse plusieurs missions dévolues aux régions : le développement économique, l'action culturelle, l'aménagement du territoire (et en particulier le maintien de commerces de proximité en milieu rural) et l'attractivité d'une offre culturelle variée et de proximité.

 **Le Centre régional du livre remercie sincèrement l'ensemble des libraires qui ont accepté de participer à cet état des lieux et nous ont donné accès aux informations demandées.**
Cet état des lieux a été réalisé entre juin 2008 et mars 2009 à partir d'entretiens effectués dans les librairies suivantes:

 **Corrèze**

- L'aire libre (*Argentat*).
- Librairie Robineau (*Bort-les-Orgues*).
- Maison de la presse Veyssière (*Brive-la-Gaillarde*).
- Librairie chrétienne (*Brive-la-Gaillarde*).
- Bulles de papier (*Brive-la-Gaillarde*).
- Vivre d'art (*Meymac*).
- École et loisirs (*Neuvic*).
- Librairie du Parc (*Objat*).
- Au plaisir des livres (*Tulle*).
- Préférences (*Tulle*).
- Librairie Trarieux (*Tulle*).
- Au papyrus (*Ussel*).
- Ventadour (*Ussel*).

 **Creuse**

- Maison de la presse (*Ahun*).
- La Licorne (*Aubusson*).
- Le p'tit coin du livre (*Bourgañeuf*).
- Librairie-papeterie Feugère (*Dun-le-Palestel*).
- Maison de la presse (*Fellestin*).
- Au fil des pages (*Guéret*).
- Aux belles images (*Guéret*).
- Maison de la presse (*Gouzon*).
- Maison de la presse Chambras (*La Souterraine*).

 **Haute-Vienne**

- Au croc'livres (*Aixe-sur-Vienne*).
- Maison de la presse (*Bellac*).
- La plume du Roy (*Châlus*).
- Mag' presse Genty (*Le Dorat*).
- Passe temps (*Eymoutiers*).
- BD rêve (*Limoges*).
- Librairie occitane (*Limoges*).
- Maison de la Presse Saint-Martial (*Limoges*).
- Librairie Plein ciel Cognac (*Limoges*).
- Page et plume (*Limoges*).
- Rêv'en pages (*Limoges*).
- La p'tite plume (*Le Palais-sur-Vienne*).
- À propos (*Saint-Junien*).
- Librairie du Centre (*Saint-Junien*).
- La BD Mangas (*Saint-Junien*).
- L'encre bleue (*Saint-Laurent-sur-Gorre*).
- Librairie des Écoles (*Saint-Léonard-de-Noblat*).
- Pages d'écriture (*Saint-Yrieix-la-Perche*).

Réalisation : Olivier Thuillas (chargé de mission vie littéraire et économie du livre) et Marie-Laure Guéraçague (directrice), du Centre régional du livre en Limousin.

Le Centre régional du livre en Limousin est principalement financé par le ministère de la Culture et de la Communication — Direction régionale des affaires culturelles du Limousin — et par la Région Limousin. Il reçoit le soutien de la Direction régionale des services pénitentiaires, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, du ministère de l'Éducation nationale et des conseils généraux de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne. Le Centre régional du livre en Limousin est membre de la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture).

